



CABINET

UNITE DE COORDINATION DES
PROJETS DU FONDS MONDIAL
UCP-FM

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE PRESERVATIFS
(PNLS)**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AON/MSHPCMU/CAB/UCPFM/GC7/2024/019

1. L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe mis en place par le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) pour le suivi programmatique et la gestion financière des subventions publiques du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.

A cet effet l'UCP-FM lance le présent avis afin de sélectionner un prestataire pour **la fourniture et l'installation de distributeurs automatiques de préservatifs** pour le compte du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS).

Les fonds sont disponibles pour un règlement de la prestation dans les meilleurs délais.

2. L'UCP-FM sollicite des offres sous plis fermés ou en version électronique cryptée de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans le présent dossier d'appel d'offres.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres National en lot unique.

4. Les Candidats intéressés doivent télécharger sans frais, le Dossier d'Appel d'Offres sur le site <https://www.ucp-fm.com/marches>

Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : **Tél : +225 01 43 36 35 35, Courriel : procurement@ucp-fm.ci**

5. En référence aux informations détaillées à consulter nécessairement dans le dossier d'Appel d'offres - Section II : Données Particulières de l'Appel d'Offres, les exigences en matière de qualification sont :

Qualifications professionnelles : Avoir un objet social en rapport avec le présent appel d'offres

Qualification technique : Avoir mené à bien depuis le 1er janvier 2021, un (1) contrat de fourniture d'équipements électriques d'un montant d'au moins **quarante millions (40 000 000) Francs CFA**.

Qualification financière : Le Soumissionnaire doit prouver sans réserve, ni conditionnalité qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit bancaire d'au moins **quarante millions (40 000 000) francs CFA**.

6. Les offres contenant séparément une composante technique et une composante financière doivent être soumises au plus tard **le vendredi 26 juillet 2024 à 14 heures 00 min** :

- a) Soit par dépôt physique au secrétariat de l'UCP-FM **sise à Abidjan commune de Cocody, Bonoumin non loin de CAP NORD, Résidence Sithem 2, Rue I49 Tel : 01 43 36 35 35, 06 BP 2794 Abidjan 06** ;
- b) Soit par voie électronique sur le lien <https://www.ucp-fm.com/marches>

Les offres déposées en retard (après l'heure exacte) ne seront pas réceptionnées.

7. Les offres seront ouvertes en séance publique le **vendredi 26 juillet 2024 à 14 heures 30 min** au siège de l'UCP-FM tel qu'indiqué ci-dessus. Un lien pourra être partagé aux soumissionnaires qui voudraient y participer en ligne.

8. Les offres doivent comprendre **un cautionnement provisoire** établi par une banque, une société d'assurance, un organisme financier ou un tiers agréé par les Autorités compétentes ivoiriennes. Le montant dudit cautionnement doit être au moins **d'un million trois cent milles (1 300 000) francs CFA**.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Tout acte frauduleux (information, documents) relevé de la part d'un soumissionnaire entraînera le rejet immédiat de son offre, la suspension de participer aux marchés publiés par l'UCP-FM.